

DÉPARTEMENT
DE LA CHARENTE-MARITIME

Arrondissement
de ROCHEFORT

Canton
de ROYAN

Commune
de ROYAN

73 134
Objet

Travaux d'Entretien au
port.
Programme complémentaire
1973.

DATE DE CONVOCATION

9 septembre 1973

DATE D'AFFICHAGE

9 septembre 1973

Nombre de conseillers
en exercice 26

Nombre de présents 15

Nombre de votants 16

Extrait du Registre des Délibérations

DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE ROYAN

L'An mil neuf cent soixante treize
le quatorze septembre à 18 heures 30
le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la
présidence de M. Monsieur TETARD, Premier Adjoint

Etaient présents : MM. TETARD, Melle FOUCHE, MM. BUJARD, STIPAL,
BOUCHET, COLLE, NAULIN, LARGUEAU, RIVIERE, BERLAND, DOMEQ, DELAIR,
BOUCHET, BARRIERE, PAPEAU.

formant la majorité des membres en exercice

Représentés : MM. Madame FAVIERE par M. BOUCHET

Absents : MM. de LIPKOWSKI, EUFOUR, BARDE, MONTRON, DOIREAU,
LACHAUD, BROTREAU, BOUDET, TAP, Mme BIDEAU.

M. BARRIERE

a été élu Secrétaire.

M. le Rapporteur expose au Conseil Municipal que les travaux
d'entretien du port peuvent être poursuivis par une inscription
complémentaire au programme 1973 d'entretien des ouvrages des ports
secondaires et bénéficier d'une participation financière du
Département de 50% du coût total des travaux.

Le montant des travaux est estimé à 170.000 Frs pour la
réalisation d'un programme à mettre au point par la Commission du
Port.

Le financement s'établirait ainsi :

- Part du Département (Maître d'ouvrage) 85.000 Frs
- Part de la Commune 85.000 Frs

LE CONSEIL MUNICIPAL

OUI l'exposé de M. le Rapporteur et après avoir délibéré,

DECIDE :

- de réaliser les travaux d'entretien au port (programme complémen-
taire de 1973)
- SOLLICITE du Département qu'il se constitue Maître d'Ouvrage et
participe au financement des travaux pour 50% du montant de la
dépense, soit 85.000 Frs.

